



POUR UNE EUROPE INDÉPENDANTE

LE 29 MAI IL FAUT DIRE

“NON”

Cette Constitution, c'est...

...L'Europe à la remorque de l'OTAN et des Etats-Unis

> Toute perspective de défense européenne hors de l'emprise américaine est écartée. Toute initiative européenne dans ce domaine devra en effet être compatible avec les décisions de l'OTAN pilotée par les Etats-Unis (article I-41). Par ailleurs, la Constitution privilégie "l'amélioration des capacités militaires des Etats membres" (I-41-3) plutôt que la création d'une véritable défense européenne intégrée.

La possibilité pour certains Etats, comme la France et l'Allemagne d'aller vers une vraie armée commune ne sera pas non plus possible. Afin d'éviter toute évolution vers une telle défense européenne indépendante, la Constitution a prévu que les coopérations renforcées en matière de défense ne seront possibles qu'avec l'accord unanime de tous les Etats membres (III-419-2). La politique de défense européenne risque donc de rester durablement l'otage de la majorité des Etats atlantistes que compte désormais l'Europe élargie. Sur 25 pays membres de l'Union européenne 17 ont en effet soutenu l'intervention américaine en Irak en 2003. L'agence européenne de l'armement (III-310 à 312) qui aurait pu aider l'Europe à construire son autonomie technologique travaillera également à l'interopérabilité des systèmes européens et américains. Grâce à la minorité de blocage obtenue par les Etats les plus atlantistes dans le pilotage de cette agence (III-312), des innovations européennes comme le système de guidage par satellite Galiléo ne pourront jamais aboutir sur le terrain militaire, laissant ainsi le champ libre à la domination américaine.

...L'alignement sur la mondialisation néo-libérale

> En matière de commerce mondial, la Constitution inscrit l'Union euro-

péenne dans le processus de déréglementation et de libéralisation à outrance qui expose les économies des pays du Sud à l'instabilité du marché mondial et à l'appétit des multinationales. La Constitution renonce à toute capacité de régulation des échanges en obligeant l'Europe à soutenir la suppression de toutes les barrières douanières mais également réglementaires (III-314).

Elle renonce ainsi à l'arme des clauses sociales, environnementales ou sanitaires dans l'intérêt des populations et d'une plus grande justice dans le monde. Loin de permettre à l'Europe de se dégager du modèle de développement néolibéral porté par les Etats-Unis et les institutions financières internationales, le projet de Constitution conforte son alignement.

Il empêche ainsi l'Europe de s'affirmer comme une puissance porteuse d'un modèle alternatif et durable de développement mondial. C'est d'autant plus grave que la politique commerciale et les négociations à OMC relèvent de la compétence exclusive de l'Union européenne (I-13-1).

...L'interdiction du contrôle des mouvements de capitaux

> La Constitution "interdit les restrictions tant aux mouvements de capitaux qu'aux paiements" non seulement "entre les Etats membres" de l'Union européenne mais aussi "entre les Etats membres et les pays tiers" (III-156) Face aux désordres de la spéculation financière mondiale, l'Europe sera donc dans l'incapacité de promouvoir des mécanismes de contrôle ou même de taxation des mouvements de capitaux. Déjà initiée par plusieurs Etats dans le monde grâce à des votes favorables à des taxes de type Tobin, notamment en France, en Belgique et au Canada, un engagement européen dans cette voie aurait pourtant été décisif pour imposer ces nouvelles régulations dans les institutions internationales.

>>>

Les fausses "avancées" dont on vous parle

La création d'un ministre des affaires étrangères de l'Union européenne (article I-28) est souvent présentée comme une avancée dans l'affirmation de la puissance européenne sur la scène internationale. Pourtant cette personnalisation de la voix européenne au plan international existe déjà aujourd'hui ! L'Europe est en effet dotée d'un Haut représentant pour la politique étrangère de sécurité, Javier Solana. Dans un ensemble géopolitique largement dilué avec 25 Etats membres et bientôt 30, ce ministre des affaires étrangères n'aura pas plus de force car l'Europe ne parlera jamais d'une seule voix. D'autant qu'il ne sera pas choisi et contrôlé par le Parlement européen mais désigné par le Conseil des Etats et la Commission.

Commandez le badge !



C'est eux qui le disent !

"Le gouvernement britannique s'est investi avec force, notamment face à la France et à l'Allemagne, pour infléchir les propositions de défense européenne : nous avons obtenu la suppression de tout élément qui aurait pu conduire à une défense européenne intégrée et séparée de l'OTAN. Au contraire, c'est la première fois qu'un texte européen affirme aussi clairement que l'OTAN est le fondement de notre défense commune "

*Tony BLAIR, septembre 2004,
(Extraits du "White Paper on the Treaty establishing a Constitution for Europe").*

"Les États-Unis sont des partenaires indispensables pour notre projet (...) La prise en main de leur propre destin par les Européens ne doit pas empêcher de reconnaître la contribution américaine à la construction européenne, ni le rôle essentiel que l'Amérique continue de jouer dans la défense et la sécurité de notre continent (...) Loin d'affaiblir l'OTAN, la politique européenne de défense et de sécurité ne peut que la renforcer et lui donner une légitimité nouvelle."

Javier SOLANA, haut représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère et de défense commune, 11 novembre 1999.



- Je soutiens la campagne contre la constitution européenne de l'association Pour la République Sociale - fondateur Jean-Luc Mélenchon
- Je verse € pour soutenir le financement de cette campagne
- Je verse 1,50 € je reçois un badge Je verse 13 € je reçois 10 badges

0% financement public
100%
financement citoyen

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville : Tél. :

Mail :

